




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

| |
|---|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20110411-14642-DE-1-1_0 |
| Date de signature : 13/04/11 |
| Date de réception : mercredi 13 avril 2011 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2011.364

Séance publique du

11 avril 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : CARNAVAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 11/04/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 Avril 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Laurent DILLINGER, M. André GUINDE, Mme Liliane PIERRON, M. Jules SUSINI

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la CultureRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/04/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Victor TONIN, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Sophie JOISSAINS**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**OBJET** : CARNAVAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le carnaval 2011 s'est déroulé le dimanche 03 avril sur le Cours Mirabeau et la Rotonde, sur une thématique inspirée de l'univers de Tim Burton. De nombreux chars, mais aussi huit fanfares et la participation de plusieurs bénévoles des associations de la Ville ont investis l'espace public, arborant les costumes colorés réalisés par l'Atelier Jasmin. Le défilé a animé le Cours Mirabeau dès 15h et la clôture de ce moment festif s'est déroulée à la Rotonde à partir de 16h30.

L'association Studio de Cirque a proposé à la Ville un final basé autour des arts du cirque forain, avec un kiosque à musique, une installation d'art de la rue, la roue de la mort, une fil de fériste déambulant.

Par ailleurs l'association Les Art Felus, qui a réalisé des ateliers de cirque en direction de tous les publics a proposé à la Ville de participer au défilé du Carnaval en y incluant une quarantaine d'élèves encadrés par des professionnels ainsi qu'une participation au final avec deux portiques d'acrobatie.

Afin de permettre le bon déroulement de cette après-midi carnavalesque, il convient aujourd'hui d'octroyer aux associations, dont la liste figure dans le tableau en infra, les subventions mentionnées.

| association | dotation 2009 (en euros) | dotation 2010 (en euros) | proposition 2011 (en euros) |
|--------------------|---|---|--|
| Studio de Cirque | 0 | 0 | 14 000 |
| Les Arts Felus | 0 | 0 | 2 000 |
| TOTAL | | | 16 000 |

Ces propositions ont été validées le 21 mars 2011

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir:

- **ATTRIBUER** aux associations dont la liste figure dans le tableau ci-dessus les subventions mentionnées ;

DIRE que ces dépenses à hauteur de **16.000 €** seront imputées au chapitre 92311 6574 1557 qui présente les disponibilités suffisantes.

2011.364 - CARNAVAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 51 |
| Présents | : 46 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 51 |
| Pour | : 51 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 Avril 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**